

formation

Dietrich Carebus, la mécanique de l'apprentissage

economie

Beiser, e-business à la campagne

L'artiste, troubadour de l'économie ?

dossier

les énergies renouvelables

la révolution en marche sur notre territoire

E.Leclerc

MARMOUTIER

À VOTRE SERVICE
du lundi au samedi
de 8h à 20h

Tél: 03 88 71 64 00



Chez E.Leclerc, vous savez que vous achetez moins cher.

LE PARTENAIRE DES PRODUCTEURS LOCAUX

Ferme de LIMON 67320 BUST

RUCHER DU CHATEAU Production de miel 67244 Reichelshausen

SCHWANN de Saarbrücken ALLEMAGNE

LA FERME ADAM RAULINGEN

METEOR Production de miel 67244 Reichelshausen

METEOR Reichelshausen

WENDLING Gérard Sarre-Union

FOURNIL NICOLAS Production de miel 67174 Gersheim

MOULIN DE WILDER Production de miel 67240 Reichelshausen

Les Desserres d'Adam "Maison ADAM" de ROBERT

Charcuterie SCHWAB de GERSHEIM

le midi plat du jour
6,50€

le midi suggestion du jour
7,90€

Le soir sur place ou à emporter
Flamms à partir de **5,50€**

Pizza à partir de **6,50€**

BUFFET FROID A VOLONTÉ
midi et **soir** !

RESTAURANT
BRASSERIE DE LA SARRE
CENTRE COMMERCIAL **E.Leclerc**

Route de Phalsbourg • SARRE-UNION • 03 88 02 09 50
Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h



Les éoliennes de Dehlingen



cette action est cofinancée par
l'Union Européenne

**Le Mag a été réalisé par les
équipes de la Maison de l'Emploi
et de la Formation de Saverne et
du Pays de Saverne, Plaine et
Plateau.**

Pour tout complément
d'information, pour réagir aux
articles, faire des suggestions
pour les prochains numéros, vous
pouvez nous contacter par e-mail
adressé à
lemag@paysdesaverne.fr ou par
téléphone au 03.88.02.13.13.

Editeur :

**Maison de l'Emploi et de la
Formation de Saverne**

Association de droit local
Alsace-Moselle enregistrée au TI
de Saverne. 16, rue du Zornhoff
67700 SAVERNE

Directeur de la publication :

Patrick HETZEL,

Vice-Président de la Maison de
l'Emploi et de la Formation de
Saverne, président du Pays de
Saverne, Plaine et Plateau

Comité de rédaction :

**Isabelle Charbonnier-Aiguille,
Frédéric Terrien**

Réalisation graphique :

David Roublot

Crédit photo :

**Maison de l'Emploi et de la
Formation de Saverne**

Régie publicitaire :

Laurent Gassmann - Singrist

Tél. 03 88 71 44 39

laurent.gassmann@gklfaire.eu

Dépôt légal : mai 2014

Imprimeur :

OTT Imprimerie - Wasselonne

Tirage : 47 000 exemplaires

N° ISSN : 2112-3047

N°7 / Mai 2014

sommaire

formation

Dietrich Carebus, la mécanique de l'apprentissage 4-5

dossier

Les énergies renouvelables, 7
la révolution en marche sur notre territoire 8-9
Green Deal pour le Pays de Saverne Plaine et Plateau ? 10
L'énergie éolienne 11
L'investissement citoyen 12-13
Soleil, soleil de mon pays... 14-15
Le biogaz, de Lohr 14-15

économie

Création d'entreprise : Copro Services 17
Le mécénat ... "connait pas la crise" 20
Beiser, e-business à la campagne 21
L'artiste, troubadour de l'économie ? 22-23
Consommer local, c'est possible ! 22-25

en bref

Actus économie, emploi, formation, orientation, ... 18-19

territoire

À bicyclette 26



L'énergie est et restera une question importante
pour l'humanité toute entière. Au cours des
dernières décennies, deux enjeux ont
particulièrement occupé le devant de la scène en

photo

PATRICK HETZEL

PRÉSIDENT

DU PAYS DE SAVERNE

PLAINE ET PLATEAU

la matière. Le premier concerne la raréfaction progressive des
énergies fossiles qui oblige à raisonner différemment et à accorder
davantage d'intérêt aux énergies décarbonées. Le second concerne la
question des émissions de CO² dont le lien avec le réchauffement
climatique semble de plus en plus établi. En tout cas, ces deux enjeux
nous obligent à modifier radicalement notre cadre de raisonnement en
matière énergétique et à imaginer l'avenir autour du développement
des énergies renouvelables. Il s'agit d'envisager le principe d'un
portefeuille énergétique où toutes les sources énergétiques ainsi que
toutes les technologies auront potentiellement leur place. Notre
territoire peut et doit prendre sa part dans le développement du
photovoltaïque, de l'éolien ou encore de la méthanisation. Les
exemples et les solutions qui sont évoqués dans ce numéro montrent
que notre territoire ne manque ni d'imagination ni de ressources pour
trouver des solutions innovantes en la matière. Bonne lecture à vous !



avec l'aimable contribution photographique de Dany Fischer www.facebook.com/dany.fischer1

Chez Dietrich Carebus, la mécanique de l'apprentissage est au point !



Aloyse, Jordan, Jonathan, Nicolas... 4 des 8 apprentis qu'emploie la société Dietrich Carebus témoignent de leur vécu d'apprenti. Nous, au Mag, nous pensions que ça ne devait pas être évident de passer d'un statut d'adolescent sortant de 3^{ème} à celui de salarié d'entreprise. Nous avons été surpris par leur maturité et par leur bien être évident à vivre cette expérience, qu'ils ont choisie.

Mag : Qu'est ce qui vous a conduit à réaliser votre apprentissage dans cette entreprise ?

Aloyse : J'avais de bons résultats scolaires, j'aimais la mécanique, j'ai réalisé mon stage obligatoire chez Dietrich puis j'ai rempli avec un stage découverte, ça m'a bien plu.

Nicolas : Moi je voulais quitter l'enseignement classique mais j'ai hésité entre plusieurs filières. Lors de ma 3^{ème} j'ai fait des stages dans différents secteurs : chauffage, sanitaire, agriculture et mécanique. Du coup je n'ai pu faire qu'un stage chez Dietrich.

Mag : Quelle était votre principale motivation pour faire un apprentissage ?

Aloyse : C'est l'insertion professionnelle et l'exigence qui m'ont attiré.

Jonathan : C'est une façon différente d'apprendre.

Jordan : Je voulais entrer dans la vie active.

Nicolas : J'étais séduit par le métier.

Mag : Avez-vous eu des surprises ou des difficultés ?

Les apprentis : On n'a pas eu de difficulté particulière pour s'adapter. On a affaire à des adultes et ça oblige à mûrir rapidement. En termes d'organisation, ça va. Les enseignants comprennent que lorsqu'on travaille, on n'a plus la même disponibilité qu'un scolaire classique, on ne nous demande pas trop de travail à la maison.

Jonathan : Ça ce n'est plus vrai en BTS, il faut fournir un gros travail sur les matières fondamentales.

Mag : Quels sont vos projets ?

Aloyse, Jonathan et Jordan : Poursuivre vers un BTS dans l'entreprise.

Jonathan : J'aimerais bien qu'on me propose un poste. (NDLR : Jonathan a réalisé un parcours d'apprentissage de 7 années dans l'entreprise. Il a commencé par un CAP « maintenance véhicules industriels » au CFA de Mulhouse, en 2 ans. Il a poursuivi avec un Bac pro en 2 ans. Et avant de se lancer en BTS sur 2 ans, il a fait une année de préparation également en apprentissage).

Grégory Arnold, directeur du site : Oui, on ne devrait pas trop tarder à se voir avec Jonathan. Quand l'apprentissage se termine, il n'y a pas de procédure type mais en général l'apprenti et/ou nous, on prend l'initiative d'une rencontre sur ce sujet pour trouver un accord.

Si les premiers bénéficiaires de ce contrat sont les jeunes, qu'en est-il du côté employeur ? Claude Dietrich responsable d'atelier, Hervé Gruner DRH ainsi que Grégory Arnold directeur du site Est le placent au cœur de leur stratégie de développement. Ce dernier, ingénieur par l'apprentissage, le défend haut et fort : L'apprentissage c'est garantir la rentabilité de notre activité. Pour nous l'atelier c'est stratégique, nous devons avoir une bonne productivité. Nos

apprentis seront des techniciens d'atelier idéalement formés à nos produits et nos techniques

Mag : Comment recrutez-vous les futurs apprentis ?

Claude Dietrich : Le stage est un élément très important pour nous. On accueille le jeune pour son stage obligatoire et s'il s'est montré intéressé, on lui propose d'en faire un second, facultatif. En une semaine, on ne peut pas se rendre compte de la motivation et des capacités du jeune. Avec une semaine de plus, on l'évalue mieux. Et puis ça permet aussi au jeune de tourner sur plusieurs postes et de se faire une juste idée du métier.

Nous regardons aussi les bulletins scolaires. Ce qui m'intéresse surtout c'est les problèmes de discipline, de comportement. Parce que chez nous, ce qui est important, c'est de se conformer à des règles : les horaires, la sécurité, la propreté, ... Si on a un candidat qui a des soucis avec les règles à l'école, ça risque aussi d'être ingérable dans l'entreprise.

On fait aussi passer un petit test de connaissances pour se rendre compte du niveau du jeune.

Mag : Mais, n'est ce pas passer à coté de vrais talents qui n'ont pas su se révéler à l'école ?

Claude Dietrich : Quand on a un jeune qui est très motivé qui n'a pas de très bons résultats, qui a fait des erreurs parce qu'il ne se plaît pas à l'école, on sait aussi relever des challenges. Mais



de g. à dr. : **Claude Dietrich, Gregory Arnold** et les apprentis **Aloyse Gurtner, Jonathan Wilt, Jordan Casper** et **Nicolas Sand**



Hervé Gruner, Directeur des Ressources Humaines

L'entreprise Dietrich Carebus

Le siège de l'entreprise est situé à Ingwiller. 120 personnes travaillent sur place dans des locaux de 8500 m², spacieux et lumineux. L'entreprise compte également 3 autres sites en France, portant son effectif total à 200 salariés environ.

L'entreprise de commerce d'autocars, fondée en 1920 a fortement progressé dans les années 2000, suite à un accord de distribution commercial avec Temsa, fabricant turc de cars qui cherchait se développer en Europe.

L'entreprise, en partenariat avec Temsa, participe également à la conception des cars pour répondre aux besoins du marché français. Avant livraison finale, elle les personnalise selon les besoins du client et assure le service après-vente.

Depuis 2011, l'entreprise distribue également sur le marché Ouest Europe les cars de la société chinoise Yutong, premier constructeur mondial de cars.



www.dietrichcarebus.fr

c'est vrai que depuis quelques années, on a appris à devenir sélectif. Il y a 10 ans, on n'avait pas de processus de recrutement et on avait plus d'échecs. Or sur ces postes, il faut d'autant plus être sélectif qu'on ne peut pas rompre un contrat d'apprentissage. c'est donc encore plus engageant qu'un autre recrutement. C'est aussi un investissement important de toute l'équipe pour les former. On ne veut pas produire cet effort en vain.

Mag : Sur le terrain comment s'organise la formation ?

Claude Dietrich : C'est moi qui coordonne les équipes dans l'atelier. Les jeunes sont affectés à différents postes en préparation, toujours en binôme avec un salarié plus expérimenté. Ils tournent entre les postes, selon les besoins. Quand ils commencent sur une tâche, ils doivent aller jusqu'au bout pour bien apprendre, ils ne sont pas des «bouche-trous».

Pour Jonathan c'est différent, pour le BTS, il doit être plus autonome ; on le met en relation directe avec le client. On lui demande d'intervenir sur les pannes.

Nous sommes proches de nos jeunes mais on ne les maternelise pas, ce sont avant tout des salariés. Ils sont complètement intégrés à la vie courante de l'entreprise et bénéficient des mêmes informations que tous les autres salariés.

La différence c'est que l'entreprise suit de très près leur formation : on est au courant tout de suite s'il y a un problème, une absence... On a des

échanges très fréquents avec les professeurs qui viennent aussi les voir dans l'entreprise.

Mag : Quel est le niveau de recrutement privilégié ?

Grégory Arnold : Le niveau minimum d'entrée dans les métiers de l'atelier, c'est aujourd'hui le Bac pro. Mais on les encourage à poursuivre vers le BTS et on les soutient pour ça.

Prenons l'exemple de Jonathan qui boucle sa seconde année de BTS cette année, cela fait 7 ans qu'il fait son apprentissage chez nous ! Le niveau de qualification s'élève, il y a de plus en plus d'électronique. Il nous faut des techniciens en atelier capables de faire des diagnostics complets. L'apprentissage, c'est une opportunité de pousser le niveau de qualification de nos collaborateurs.

Mag : L'apprentissage est-il intégré dans votre politique RH ?

Grégory Arnold : C'est la source privilégiée de recrutement de nos collaborateurs. L'atelier, c'est stratégique, il nous faut des personnes très compétentes. De surcroît, il n'existe pas de formation spécifique sur la mécanique des bus, il nous est indispensable de former nous-même à nos métiers. Quand ils ont passé 3 à 7 ans en apprentissage dans l'entreprise, ils sont formés à nos produits, à notre fonctionnement, on ne veut pas les perdre !

Hervé Gruner : Aujourd'hui c'est la voie royale pour être recruté chez nous ;

environ 50% de nos apprentis sont embauchés. L'entreprise est désormais connue et il n'y a plus besoin de rechercher les bons candidats, ils viennent à nous et la demande excédant l'offre, on peut être sélectif. On s'investit collectivement dans le recrutement de nos apprentis car c'est vraiment stratégique pour le développement de notre activité.



Quelques repères chiffrés en Alsace

• **15 600 apprentis** étaient recensés à la rentrée 2012

• **33 Centres de Formation d'Apprentis (CFA)**, répartis dans toute l'Alsace, proposent plus de 300 formations.

• **8 sur 10 apprentis ont un emploi un an** après leur entrée sur le marché du travail.

Source : guide de l'apprentissage ONISEP Alsace 2014.



www.apprentissage-alsace.eu



espace
environnement



Des professionnels pour un entretien adapté de votre jardin

1, rue de Steinbourg 67700 MONSWILLER
entraide.emploi@wanadoo.fr

03 88 91 66 11



- Tonte, scarification de votre gazon
- Taille de vos haies, arbustes et fruitiers
- Entretien de vos massifs, balcons et terrasses
- Bêchage, binage, griffage
- Désherbage et entretien de vos allées

Une visite à domicile pour définir vos besoins sans engagement
Une proposition gratuite et rapide



**3500m2 d'exposition
ouvert 7/7 jour**



**Pavés, Escaliers,
Dalles, Murs décoratifs**
Venez découvrir la troisième tranche
de notre NOUVEAU parc d'exposition

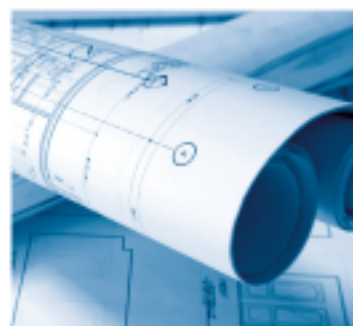
Bonnes affaires

Produits de Fin de série • Choix 1 déprécié
Second choix
Facturation via votre revendeur



Découvrez notre site www.heinrich-bock.com et toute notre gamme de produits en image

ZI sud • 67790 STEINBOURG • 03 88 01 87 07



Hph

- CONCEPTION
- RÉALISATION
- MAÎTRISE D'OEUVRE

03 88 03 37 63

**Handwerk
kurt Fils**

- TERRASSEMENT
- BÉTON ARMÉ
- MAÇONNERIE
- CANALISATION

03 88 89 92 33



**CARRELAGE
Stollé**

- CARRELAGE
- MARBRE
- GRANIT
- CHAPE

03 88 89 92 63

67330 INGWILLER
handwerk.kurt.fils@wanadoo.fr



Natur'élément
BOIS



UNE PRODUCTION ARTISANALE DE QUALITÉ,
DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Construction BBC & PASSIVE

Rénovation thermique

Toiture végétalisée

Isolation naturelle

Extensions



CONTACTEZ-NOUS POUR DES CONSEILS PERSONNALISÉS !
DEVIS GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT

www.naturelementbois.com

contact@naturelementbois.com



Route d'Arzviller - 57820 Saint Loup Tél. 09 60 45 45 43 - Fax 03 87 08 80 31

Énergies renouvelables*

la révolution en marche
sur notre territoire

***Une énergie est considérée comme renouvelable, lorsque sa consommation ne diminue pas la ressource d'énergie à l'échelle humaine (définition Wikipédia). Il existe 5 grands différents types d'énergies renouvelables : éolienne, solaire, géothermique, hydraulique, et la biomasse.**

Benjamin Godfroy, étudiant en Master 2 « ingénierie de projet en économie sociale et solidaire, option développement durable et territoire », réalise son stage de fin d'études au Pays de Saverne, Plaine et Plateau sur l'efficacité énergétique et sa déclinaison territoriale. « Je suis sensible à l'environnement et à la nécessité de faire des territoires ruraux des lieux de projets et de vie. Les énergies renouvelables ont un intérêt économique, c'est ce que je veux démontrer ». Benjamin clôturera son stage par l'organisation d'un cycle de 4 conférences (éolien, méthanisation, solaire et hydraulique).



En savoir plus : <http://synergies2020.paysdesaverne.fr>

Vers une troisième révolution industrielle ?

Cette révolution selon l'auteur américain Jeremy Rifkin doit permettre de répondre, à long terme, au **triple défi d'une crise économique mondiale, de la sécurité énergétique et du changement climatique**. L'objectif est une énergie distribuée collectée partout où un besoin d'usage est géographiquement proche. La conjonction de l'Internet et des énergies renouvelables au XXI^e siècle donne lieu à une Troisième Révolution Industrielle. Elle doit permettre de clore l'ère du pétrole peu cher et gaspillé, qui a suivi celle du charbon et de la machine à vapeur. Elle doit aussi permettre de sortir des systèmes nucléaires trop coûteux, dangereux et producteurs de déchets dont on ne sait toujours pas quoi faire.

En 2007, le Parlement Européen a officiellement adopté cette vision. Il a invité la Commission à faire de même, avec la volonté d'entrer dans une nouvelle économie (non pas strictement post-industrielle, mais « post-carbone fossile » et « post-nucléaire » comme « prochain grand projet de l'Union Européenne » tel qu'approuvée dans

une déclaration formelle de juin 2007, sur la base de 5 grands facteurs-clés pour l'indépendance énergétique, qui sont : **maximiser l'efficacité énergétique, réduire les émissions de gaz à effet de serre, optimiser l'introduction commerciale des énergies renouvelables, développer l'hydrogène comme moyen de stockage des énergies renouvelables (avec les piles à hydrogène) et créer des réseaux électriques intelligents pour la distribution de l'énergie.**

Les territoires, acteurs clefs de la transition énergétique

Les collectivités territoriales peuvent contribuer au développement de toute une palette d'énergies de proximité. La préparation de l'après-pétrole passe à l'évidence par la conjugaison de toutes les ressources locales et par des solutions multi-énergies et multi-filières.

C'est ce que nous avons voulu mettre en avant dans ce dossier du Mag : des collectivités, des entreprises et des individus qui s'engagent dans la

transition énergétique. Autrefois réservées aux militants écologistes, les énergies renouvelables sont devenues un sujet de société partagé par des acteurs de toutes sensibilités. Un dossier qui remet les territoires au cœur de la réflexion puisque l'avenir est de rapprocher les consommateurs d'énergie de la source de production. Les territoires ruraux comme le nôtre ont des atouts naturels et surtout de l'espace. On peut imaginer des aires dont la production couvrira leurs besoins énergétiques, voire les excédera. Des futurs territoires à « énergie positive » qui produiront plus qu'ils ne consommeront et deviendront exportateurs d'électricité. Les collectivités locales ont un rôle d'entraînement à jouer. On peut s'inspirer d'exemples comme celui de la Communauté de Communes de Wörrstadt en Allemagne : Wörrstadt est la 1^{ère} commune d'Allemagne à consommer directement 100% de son électricité produite par ses propres infrastructures, utilisant les technologies renouvelables. Elle fait figure de pionnière dans la transition énergétique. Sa production en 2012 excède ses besoins et elle exporte son électricité.



Voir le reportage :
<http://goo.gl/2JJkjg>

un «Green Deal» pour le Pays de Saverne Plaine et Plateau ?

Usine de méthanisation
Gaec la Marjolaine à Littenheim

La France a fixé pour 2020 un objectif de 23% d'énergies renouvelables dans sa consommation énergétique finale

Les énergies renouvelables permettent de lutter contre le réchauffement climatique. Elles n'émettent pas de gaz à effet de serre durant leur fonctionnement et ne représentent pas de risque majeur pour la population (comparé à un accident nucléaire).

L'énergie électrique ne représente qu'une partie du total de l'énergie que nous consommons. En effet, nous utilisons aussi de l'énergie pour nous déplacer et pour nous chauffer. Or, dans ces postes énergétiques, la part des énergies renouvelables est faible. Au total, les EnR représentent moins de 10% de l'ensemble de l'énergie consommée en France.

Les énergies renouvelables en Alsace ? Sur le Territoire ?

« La production issue de l'ensemble des sources d'énergies renouvelables a atteint 19% de la production électrique française en 2013. C'est le niveau le plus élevé des 6 dernières années », selon RTE (réseau de transport électrique).

L'Alsace est la 3^{ème} région française dans la production d'énergie renouvelable. Cela s'explique par l'importance de la production d'énergie d'origine hydraulique. Il existe en effet d'importants barrages hydro-électriques le long du Rhin. Il y a aussi quelques centrales hydro-électriques dans les vallées vosgiennes et sur les petits cours d'eau (Ill, Sarre,...). À l'échelle du territoire, les choses se compliquent. Le Pays de Saverne Plaine et Plateau ne produit que 4% de l'énergie renouvelable de la région, alors que sa population pèse 5% de la population régionale et que son territoire représente 12% de l'Alsace. De plus, cette production d'énergie repose à 90% sur le bois-énergie alors qu'il est important de diversifier les sources d'énergie pour faire face aux aléas climatiques et économiques.



À l'échelle de notre territoire, les objectifs de développement des énergies renouvelables, selon le Schéma régional climat-air-énergie (SRCAE)

Le SRCAE a été voulu comme un outil de travail destiné aux collectivités, professionnels, associations... En tant que cadre stratégique de l'action future dans les domaines de l'énergie, de l'air et du climat, il doit servir de référence en la matière.



Pour aller plus loin :

Le SRCAE est consultable sur Internet
<http://goo.gl/nc5ooM>



Filières de production dans le Pays de Saverne, Plaine et Plateau		Production 2010 (GWh)
	Grande hydraulique	0
	Petite hydraulique	3
	Solaire Photovoltaïque	7
	Éolien	0
Énergies renouvelables électriques		10
	Biomasse bois	290
	Biomasse déchets	0
	Biomasse agricole	0
	Biogaz	0,7
	Géothermie profonde	ND
	Géothermie de surface	1,1
	Solaire thermique	1,9
Énergies renouvelables thermiques		303,6



Ferme du Furtsweg
à Weinbourg



La centrale hydroélectrique de Keskastel.

Phot. Inv. F. Schwarz © Inventaire général, ADAGP, 2005

Relancer l'activité économique en s'appuyant sur des investissements importants dans les énergies vertes.

Il existe plusieurs avantages à développer des énergies renouvelables. Tout d'abord, le développement des énergies renouvelables dynamise l'emploi du territoire. Il faut en effet des emplois pour planifier, construire et entretenir les différents systèmes de production électrique utilisant des énergies propres. Par ailleurs, la production d'énergies renouvelables est source de revenus pour un territoire. La vente d'électricité permet à la collectivité ou au particulier investisseur de profiter de la rentabilité du projet. Les impôts locaux liés à l'exploitation d'un site éolien rapportent aussi de l'argent à la collectivité. C'est pourquoi, on parle aujourd'hui d'un « green deal » (cf : le New-Deal de Roosevelt), relancer l'activité économique en s'appuyant sur des investissements importants dans les énergies vertes.

du moulin à à eau ...

Les moulins d'Alsace Bossue : un héritage du passé à remettre en valeur

L'Alsace Bossue a longtemps utilisé ses moulins à eau pour la production industrielle. Une opportunité incontestable pour développer une énergie propre à partir des petites centrales hydro-électriques. Selon, le Schéma Régional Climat Air Énergie, le territoire du pays de Saverne devrait développer 13 petites centrales hydro-électriques d'une puissance de 100 kW. L'ensemble devrait permettre une production de 6 GWh, soit de l'électricité pour 4500 personnes hors chauffage. C'est principalement sur le cours d'eau de la Sarre que se concentrent les possibilités de remettre en valeur des anciens moulins en y installant une unité de production hydroélectrique. C'est notamment le cas avec le moulin de Keskastel.

À Keskastel, l'ancien moulin attire l'investissement international

Théo Feuerstoss, ancien maire de Keskastel nous raconte l'histoire du moulin de la commune, indissociable de la Marmor, ancienne entreprise locale : « Déjà cité en 1630, durant la Guerre de Trente ans, un ancien moulin servait à la fabrication de farine à Keskastel. Le moulin a ensuite servi à alimenter en énergie l'usine de la Marmor pendant plusieurs années. Cette usine de marbrerie, construite en 1901, a été exploitée jusqu'en 2013. L'usine s'est progressivement tournée vers l'énergie fossile puis électrique car ses besoins énergétiques augmentaient. Cependant, une entreprise allemande a racheté l'unité de production hydroélectrique afin de l'exploiter. Elle produit aujourd'hui environ 530 MWh par an d'énergie, soit de l'électricité hors chauffage pour 350 habitants. L'entreprise allemande revend l'énergie produite au fournisseur d'électricité EDF ».

OBJECTIF : mobilisation supplémentaire d'ici 2020

GWh	Équivalences (projets possibles ou en cours)
+3	
+6	- 13 petites centrales de 100 kW ou 65 pico-centrales de 20 kW
+35	- 33 MWc, soit 240 000 m ² de panneaux solaires
+55	- 24 MW, soit environ 12 habituels
+96	
+108	- 200 chaufferies rurales de 200 kW
ND	
+17	
+16	- 5 projets équivalents à l'unité du lycée agricole d'Obernai (180 kWc) ou 0,7 projets équivalents à l'unité Agrivator à Ribeauvillé (1 415 kWc)
ND	
+19	- 1 200 PAC individuelles
+13	- 27 000 chauffe-eau solaires individuels de 4 m ²
+165	

...au moulin à vent

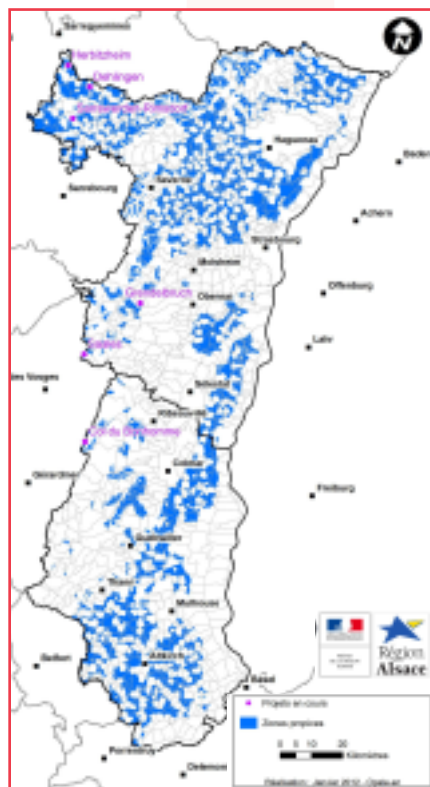
« L'énergie éolienne sur le territoire, c'est pas du vent »

Le premier parc éolien d'Alsace est officiellement entré en fonctionnement à Dehlingen en juin dernier.

L'occasion de faire un point sur les potentialités de développement de cette énergie sur le territoire.

L'énergie éolienne en Alsace

L'Alsace est l'une des régions les moins venteuses de France mais la technologie des éoliennes évoluant, elle permet de s'adapter aux différentes contraintes territoriales. Le Schéma régional éolien de juin 2012 fixe pour 2020 un objectif de 50 éoliennes pour l'ensemble de la Région Alsace et de 150 pour 2050. Une véritable opportunité économique pour notre territoire qui dispose d'une carte des vents favorables par rapport au reste de l'Alsace. Le schéma éolien alsacien considère comme favorables au développement des aérogénérateurs 2/3 des communes (environ 80/120) du Pays.



Le parc éolien de Dehlingen

Le projet éolien de Dehlingen a mis 10 ans à aboutir. Lancé en 2003, il est entré en fonctionnement en juin 2013. Composé de 5 éoliennes d'une puissance de 2,5MW, l'ensemble du parc produit l'équivalent de la consommation énergétique de 6000 habitants. Les éoliennes mesurent 80 m de haut et les pâles 45 m. Le parc appartient à un consortium allemand qui l'exploite.

Quel est alors l'intérêt d'avoir un tel parc sur le territoire ? Le parc éolien de Dehlingen permet de produire l'électricité propre pour le territoire. Il rapporte de l'argent à la collectivité, à travers les taxes locales.

Le projet de parc éolien d'Herbitzheim

À quelques kilomètres de Dehlingen, la commune de Herbitzheim envisage aussi d'implanter des éoliennes. Pour Michel Kuffler, le maire, il faut faire profiter la commune de la vente d'électricité liée à l'exploitation du parc éolien. C'est pourquoi, il aimerait que la commune investisse directement dans le projet à travers une Société d'Economie Mixte (SEM). Le projet pour lequel la Société AERODIS Herbitzheim a obtenu le permis de construire est un projet de 5 éoliennes de 2MW d'une hauteur de 100m. L'investissement total pour le projet actuel est estimé à 15 millions d'euros.

M. Kuffler aimerait proposer aux citoyens volontaires d'investir financièrement dans le projet pour qu'ils profitent de sa rentabilité économique. C'est aussi un moyen de mieux faire accepter le projet par les habitants et de les intégrer à la démarche de création du parc. Pour les habitants qui le désirent, c'est l'occasion de devenir **acteurs de la transition énergétique.**



Les éoliennes de Dehlingen
© Dany Fischer

“ L'investissement citoyen pour booster la transition énergétique ”



Marc Mossalgue, coordinateur de l'association Énergie Partagée

...l'occasion de devenir acteur de la transition énergétique

L'investissement citoyen regroupe les initiatives des citoyens qui ont pour but d'investir directement dans les projets d'énergies renouvelables pour engager et/ou accélérer la transition énergétique. Rencontre avec **Marc Mossalgue**, coordinateur de l'association Énergie Partagée, acteur central du mouvement d'investissement citoyen en France.

Mag : Pouvez-vous nous présenter Énergie Partagée ?

Marc Mossalgue : Énergie Partagée est un mouvement citoyen, fondé par les organismes pionniers de la finance solidaire et des énergies renouvelables. Énergie Partagée se compose d'une association loi 1901 (Énergie Partagée Association) qui porte les orientations stratégiques et l'animation du réseau, et d'une société financière (Énergie Partagée Investissement) habilitée à récolter et gérer les souscriptions citoyennes.

Mag : Comment fonctionne « l'investissement citoyen » ?

Marc Mossalgue : Les particuliers, associations ou entreprises qui le désirent peuvent acheter des actions émises par notre société financière. Nous investissons l'argent dans des projets d'énergies renouvelables : parcs éoliens, centrales solaires photovoltaïques, hydro-électriques.

Aujourd'hui, 3500 personnes sont actionnaires de notre société financière, ce qui représente un fonds de 6,5 millions d'euros. La somme est certes importante, mais il faut la relativiser par rapport aux coûts des projets d'énergie renouvelable. Par exemple, une éolienne de 2MW coûte 3 millions d'euros, tout compris. Cependant, l'argent collecté par notre société d'investissement permet de lever plus facilement des fonds bancaires pour les projets d'énergie verte. En général pour investir dans un projet, il faut

compter 20% de fonds propres pour 70%-80% d'endettement. Ainsi, notre fonds d'investissement permet, via l'endettement bancaire d'investir près de 26 millions d'euros dans les énergies renouvelables.

Mag : Qui peut investir dans la société financière ? Comment peut-on investir ?

Marc Mossalgue : Toute personne juridique privée peut investir dans notre société financière : les citoyens, les associations et les entreprises. Pour les personnes publiques telles que les collectivités territoriales, l'achat d'actions est possible mais il faut passer par une société d'économie mixte ou une régie. Pour acheter des actions, c'est très simple, il suffit d'aller sur notre site internet (www.energie-partagee.org) et de cliquer sur l'onglet « investir dans les projets » puis de se laisser guider. Le prix de l'action est aujourd'hui à 100 euros.

Mag : Pourquoi investir dans des projets d'énergie renouvelable ?

Marc Mossalgue : Pour accélérer la transition énergétique. Pour développer l'emploi et le dynamisme économique territorial via les retombées économiques liées à la production et à la revente d'électricité. Il faut en effet des emplois pour concevoir, réaliser et entretenir les installations de production. De plus, l'investissement est rentable, avec une rémunération au taux de 4%. Ce qui est supérieur aux taux proposés par le livret A !

Pour les porteurs de projet, avoir recours à l'investissement citoyen permet de mieux faire accepter le projet par les acteurs locaux. C'est aussi un moyen de créer du lien social autour d'un projet commun.



Énergie Partagée

www.energie-partagee.org



scannez moi !

Soleil, soleil de mon Pays...

« **Hanau énergies** » est une société située à Weinbourg, dirigée par Jean-Luc Westphal. Elle est spécialisée dans la conception et l'installation de centrales photovoltaïques.

L'Énergie solaire, abondante et gratuite est une bonne opportunité pour répondre à nos besoins énergétiques. Il existe 2 systèmes différents de valorisation de l'énergie solaire.

- Le solaire thermique est une technologie qui permet de valoriser la chaleur émise par le soleil. Les installations solaires thermiques permettent de chauffer l'eau chaude sanitaire et peuvent même être utilisés comme source de chauffage.
- Le solaire photovoltaïque permet de produire de l'électricité à partir du rayonnement solaire. L'électricité produite peut, soit être utilisée directement, soit être revendue sur le réseau électrique.

Victor Boehrer est conseiller info-énergie. Il donne des conseils gratuits et neutres, aux particuliers, sur les questions d'énergie du bâtiment (maîtrise des factures, isolation, système de chauffage, énergies renouvelables). Il nous donne son point de vue sur les chauffe-eau solaires.

Mag : En Alsace, on a un faible ensoleillement, est-ce que cette technologie est utile sur le territoire ?



Victor Boehrer
conseiller info-énergie

Victor Boehrer : L'ensoleillement alsacien n'est pas si faible que cela. En moyenne le solaire thermique permet de couvrir 60 % des besoins en eau chaude sanitaire. Il faut que l'orientation du panneau sur le toit soit optimisée afin de garantir les meilleurs rendements possibles.

Mag : Qu'en est-il de la rentabilité financière des chauffe-eau solaires ?

Victor Boehrer : En moyenne, il faut moins de 10 ans pour amortir le coût d'un chauffe-eau solaire. Cette technologie a une durée de vie de 20 à 30 ans. C'est donc un bon investissement pour les ménages alsaciens. Des aides financières telles que des crédits d'impôts sont aussi accessibles pour les particuliers.



Espace Info-Énergie

16 rue du Zornhoff à Saverne
tél : 09 72 28 95 73
victor.boehrer@paysdesaverne.fr

Jacky Schmitt

Adolff- Saverne



Jacky Schmitt, gérant de la société de chauffage-sanitaire Adolff à Saverne, nous livre son expérience d'artisan sur le solaire.

Mag : Que représente le solaire dans votre activité ?

Jacky Schmitt : Nous travaillons sur le solaire depuis 1998, uniquement le solaire thermique car le photovoltaïque, ce n'est pas notre métier, on laisse cela aux électriciens. C'est un sujet auquel je crois. Nous sommes agréés Qualisol. Il y a eu de belles années pendant lesquelles nous posions 5 à 10 installations par an. Mais depuis 2009, la demande a baissé. Je pense que c'est dû à la baisse des crédits d'impôts et aux problèmes du photovoltaïque, les gens font un peu l'amalgame. En 2012 et 2013, nous n'en avons installé aucun. J'espère que la RT 2012 qui impose le recours à une ENR relancera le marché.

Mag : Comment abordez-vous le sujet avec vos clients ?

Jacky Schmitt : « Dès que nous faisons une nouvelle installation de chauffage, nous proposons également un kit solaire (2 capteurs + un ballon de 300l). Les personnes qui investissent le font plus par conviction environnementale que par calcul économique car ce n'est rentable qu'à long terme. Mais on peut éprouver rapidement la satisfaction de chauffer naturellement son eau dès les beaux jours, en toute autonomie »



Adolff

3, rue Gustave Goldenberg à Saverne
tél : 03 88 91 66 66
info@chauffage-adolff.fr



Jean-Luc Westphal
Hanau énergies

“ le photovoltaïque est une réponse efficace et compétitive aux enjeux de la transition énergétique.

Témoignage : Jean-Luc Westphal - Hanau énergies

Mag : Pouvez-vous présenter l'origine de votre projet d'entreprise ?

Jean-Luc Westphal : À la base, avec mon frère Daniel, nous sommes agriculteurs, nous avons un peu tout testé : culture de légumes, élevage de bovins,... Puis, on a commencé à réfléchir à l'énergie. En 2007, quand les prix de rachat de l'énergie photovoltaïque ont été garantis, on a décidé de se lancer. On a créé une centrale photovoltaïque d'une puissance de 4,5 MWc (l'équivalent de la consommation d'une ville de 5000 habitants hors chauffage et eau-chaude sanitaire). À l'époque, c'était la plus grande centrale du monde en toiture intégrée. Grâce à l'expérience que j'ai acquise dans la conception de ce projet, j'ai décidé de me lancer dans la conception et l'installation de centrales solaires avec la création de « Hanau Énergies Concept »

Mag : Qu'en est-il de la Société Hanau Énergies aujourd'hui ?

Jean-Luc Westphal : Hanau Énergies emploie 5 personnes directement et près de 250 personnes de manière indirecte, via les sous-traitants. Nous concevons les projets de centrales photovoltaïques « clé en main », nous accompagnons les clients dans les démarches administratives et techniques avant l'installation. Nous avons aussi un service qui assure la maintenance des sites. Nous investissons également dans les parcs solaires et nous sommes donc propriétaires et gestionnaires de ces centrales. Depuis que la société existe, nous avons investi près de 85 millions d'euros ! Nous avons conçu et/ou installé près de 100 MW, cela représente de l'électricité pour plus de 110 000 personnes. Notre société est en expansion et nous sommes déjà présents à l'international. Cependant, nous n'oublions pas notre territoire d'origine.

Mag : Justement que pensez-vous du potentiel de l'énergie photovoltaïque en Alsace ?

Jean-Luc Westphal : Nous avons réalisé de nombreuses installations en Alsace et nous continuons d'en réaliser. La dernière en date est celle de Cernay, sur le site industriel de Dupont de Nemours où nous avons conçu et réalisé une centrale solaire de 4,5 MW, centrale solaire dont nous sommes aussi investisseurs et propriétaires. Malgré le faible prix de rachat (NDLR : le prix de rachat a beaucoup baissé depuis 2009, il est aujourd'hui inférieur à 8 centimes d'euros par kWh

pour une centrale au sol), je suis convaincu que le solaire photovoltaïque a toute sa place en Alsace.

Mag : Et plus spécifiquement sur le territoire ?

Jean-Luc Westphal : Il existe des réalisations intéressantes sur le territoire. La baisse des prix de rachat a stoppé la bonne dynamique du photovoltaïque en Alsace. Cependant, je pense qu'il serait intéressant de développer des projets de parc photovoltaïque sur les anciennes friches industrielles comme le projet de Cernay dont j'ai déjà parlé. J'incite aussi les ménages et les entreprises à installer des panneaux photovoltaïques sur leurs toits. A long terme, l'investissement est rentable (15 à 20 ans).

Mag : Pensez-vous que le solaire photovoltaïque soit compétitif aujourd'hui ?

Jean-Luc Westphal : Oui. EDF vient de signer un contrat pour l'EPR (réacteur nucléaire de dernière génération) avec un prix de rachat de 11 centimes d'euros le kWh. Nous, nous nous engageons sur des parcs avec des prix de rachat de 8 centimes d'euros le kWh. L'électricité photovoltaïque est plus compétitive que l'électricité produite à partir de nouveaux réacteurs nucléaires. En plus, les prix sur le nucléaire n'intègrent pas le prix de retraitement des déchets, le démantèlement. Les énergies renouvelables sont aujourd'hui matures et peuvent répondre à l'ensemble des besoins de la population française et mondiale. Le photovoltaïque qui représente aujourd'hui 1% de la production électrique française a toute sa place à jouer dans le mix énergétique. La technologie a beaucoup évolué, elle a gagné 30% de productivité en 5 ans et va continuer à s'améliorer ! C'est aussi une technologie qui possède une grande longévité, pensez aux satellites que l'on a envoyés dans les années 70 et qui fonctionnent toujours à l'énergie solaire !



Hanau Énergies
Ferme Furstweg à Weinbourg
tél : 03 88 02 32 38
www.hanau-energies.fr

Le biogaz, de Lohr

Martial et Désirée ont le bonheur de vous faire part de la naissance de leur unité de méthanisation...

Martial Bieber et Désirée Vachenauer, jeunes agriculteurs sont les heureux associés du Gaec Hillmatt, à Lohr. Sur leur exploitation de 190 hectares, majoritairement des prairies, ils élèvent 250 bovins. Une partie de l'élevage (50 vaches) est destinée à la production laitière. Le reste du bétail est engraisé pour la boucherie. Ils élèvent également 8800 poulets en filière « Label Rouge ». Les cultures (maïs, blé, orge) sont destinées à l'alimentation du troupeau. Martial et Désirée ont déjà fait installer en 2008, lors de leur installation au lieu-dit Hillmatt, 7000 m² de panneaux photovoltaïques sur leurs bâtiments agricoles. Ils se sont lancés depuis l'automne dans la construction de leur propre usine de méthanisation, assistés par la société MT Energie, dont la représentante sur ce projet est Karin Siedler, une jeune ingénieure agronome. Tous les trois nous ont accueilli et chaleureusement parlé de leur projet.

Mag : Pouvez-vous nous décrire le projet ?

Gaec Hillmatt : Il s'agit d'une usine de méthanisation d'une puissance de 250 KW électriques. L'usine fonctionne en cogénération, durant toute l'année, jour et nuit (8300 h/an) et produit de la chaleur et de l'électricité qui sera revendue au réseau EDF. La chaleur permettra de chauffer 10 logements dans un premier temps, mais cela pourra aller à terme jusqu'à 50 maisons. Elle permettra de sécher des plaquettes de bois produites par la société Alsace Plaquettes qui est à 5 km de chez nous, à Pfalzweyer.

L'usine est composée d'un digesteur, d'une cuve de stockage du digestat. Le digesteur est alimenté automatiquement par des lisiers et fumiers produits par l'exploitation. Quelques autres agriculteurs viendront

également l'approvisionner. On y rajoutera quelques cultures énergétiques type seigle immature et sorgho que l'on sèmera sur les terres au repos. Cela permettra d'améliorer le rendement énergétique du digesteur mais aussi de lutter contre l'érosion des terres qui ne seront plus nues.

Mag : Quelle a été pour vous la motivation principale ?

Gaec Hillmatt : Nous étions à la recherche de diversification pour garantir la rentabilité de notre exploitation. La vente directe ce n'était pas intéressant car nous sommes trop éloignés des centres urbains. La production d'énergie, cela semblait être un bon plan. Quand nous nous sommes installés sur ce nouveau site, en 2008, nous y pensions déjà mais les tarifs de rachat étaient trop bas. On a donc commencé, en 2009, par le solaire en installant des panneaux photovoltaïques, avec un tarif de rachat de 60 centimes, le KWh.

Depuis 1 ou 2 ans les tarifs de rachat d'électricité issue de la méthanisation sont très encourageants, on s'est donc lancé. Nous sommes également sensibles à notre environnement ; cette installation permet de valoriser nos propres déchets et ceux de nos voisins. La cuve est surdimensionnée pour garantir une longue durée de stockage. Le digestat stocké pendant plusieurs mois sera épandu sur nos terres ainsi que sur celles des agriculteurs qui apportent leurs déchets. Le digestat est plus nutritif pour la terre, il contient moins de graines de mauvaises herbes et ne sent rien !

Mag : comment vous êtes-vous organisé pour mettre en œuvre ce projet ?

Gaec Hillmatt : Nous nous sommes informés autour de nous : auprès de Pierre Reinhardt du Gaec La Marjolaine

à Littenheim, en Allemagne où c'est très développé. Nous étions en relation avec le responsable de la filiale française de MT énergie qui est un voisin. Ça a été déterminant car pour un projet comme ça il faut se faire accompagner. Ils nous ont aidé sur l'étude puis sur les demandes d'autorisation. L'administratif, c'est ce qu'il y a de plus décourageant ! Il a fallu également convaincre la banque, le CIC d'Obernai pour financer le projet de 1,5 millions d'euros, dont 30% sont couverts par des subventions. Nous n'avons pas d'apport, tout est emprunté sur 10 ans, il faut donc que ça marche ! Sur le tarif de rachat, tant que nous ne serons pas raccordés, nous ne serons pas fixés, ça devrait tourner autour de 17 centimes d'euros le KW. Nous avons dû créer une société distincte du Gaec, la SAS Hillmar dont l'objet est la production et la vente d'énergie. Nous embaucherons une personne à temps plein pour gérer l'usine. Il faudra l'alimenter 2h par jour, prévoir la maintenance, suivre la facturation pour les utilisateurs de chauffage.

Mag : Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Gaec Hillmatt : Les travaux ont commencé cet automne, ils ont pris un peu de retard à cause des pluies cet hiver qui ont détrempé le terrain. Les cuves maçonnées ont été construites. 2 ouvriers allemands de la société MT Énergie travaillent en permanence sur le site. Il faut encore tout ouvrir jusqu'au village pour enterrer les conduites de chauffage. Nous avons déjà un raccordement électrique sous-terrain, suite à l'installation des panneaux solaires. L'usine devrait commencer à tourner d'ici mi-juin. Nous serons très occupés puisque nous accueillerons également notre premier enfant en mai.





Karin Siedler, Martial Bieber
et Désirée Vachenlauerne

Mag : au final, à qui profite une telle opération ?

Gaec Hillmatt : À notre exploitation, cela nous permet de nous diversifier et de garantir un revenu constant et intéressant, à terme.

Aux agriculteurs voisins car ils seront dispensés d'effectuer des travaux coûteux de mise aux normes européennes en matière de stockage des effluents agricoles.

Aux habitants proches qui bénéficient du chauffage ; c'est une très bonne opération puisqu'ils profiteront d'un mode de chauffage performant, écologique et peu coûteux. L'installation est gratuite, nous nous occupons du branchement jusqu'à leurs maisons. Il n'y a pas de chaudière à acheter. Les habitants ne s'y sont pas trompés, aucun d'eux n'a refusé cette offre.

Aux habitants du village car l'épandage sera désormais dépourvu de toute nuisance olfactive.

Et au final, à toute la collectivité, puisque c'est une activité de production qui contribue à un meilleur environnement par la réduction des gaz à effet de serre.



Gaec Hillmatt

14 rue de Hillmatt - 67290 Lohr
tél : 06 82 44 23 66.

(également vente directe de
poulets fermiers label rouge.)

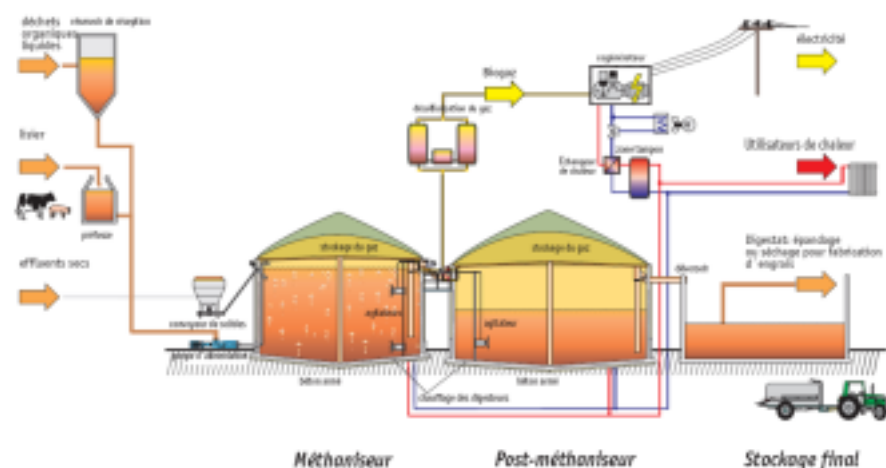
MT Énergie

www.mt-energie.fr

Avec la méthanisation, les campagnes éclairent nos villes

Le biogaz est un gaz issu de la fermentation de déchets organiques (déchets verts, des boues de stations d'épuration, des déjections animales). Tous les déchets organiques sont, sous l'action des micro-organismes, le siège de phénomènes biophysico-chimiques complexes. C'est à l'abri de l'air que se développe plus particulièrement la fermentation méthanique.

Schéma : Source Ademe



Le point en Alsace

Le programme **energivie.info** vient de publier une étude complète sur le potentiel alsacien : *État des lieux des gisements de la matière organique en Alsace, perspectives de développement des installations de production de biogaz (2013)*.

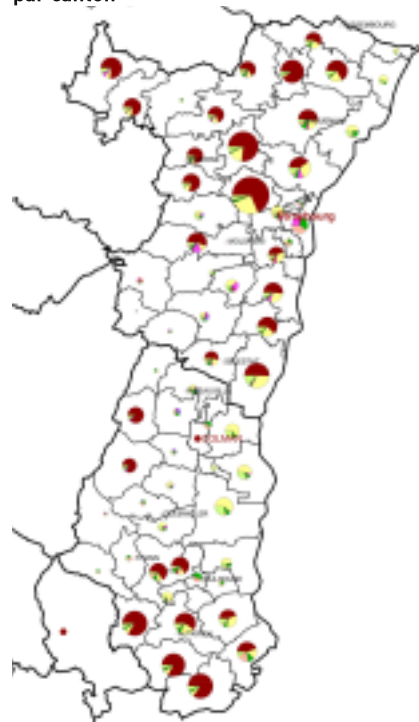
Des gisements issus surtout de l'agriculture

La majorité de la matière organique liée aux gisements provient de l'agriculture si l'on raisonne en termes de tonnage avec notamment les fumiers, lisiers et résidus de culture. L'Alsace bossue, région d'élevage laitier recèle un potentiel de production de méthane très prometteur.

Des réseves peu exploitées

On estime le potentiel de production alsacien de méthane à 86 millions Nm³ pour les volets agricoles, collectivités et activités/industries. Les 5 projets alsaciens récents (Gaec de la marjolaine, Agrivalor, EARL Fritch, lycée agricole d'Obernai et SAS Hillmar Energies produisent à eux seuls plus de 4 millions de m³ de méthane/an, soit 5% du potentiel régional mobilisable.

Gisement actuel et additionnel par type et par canton



Répartition du gisement de matières organiques en potentiel méthanogène (m³ de méthane)



Sources : Chambres d'agriculture, Recensement agricole 2010, CCI - Réalisation : Solagro, septembre 2012



« Bien manger dans le Pays de Saverne »

A chaque saison son fruit !

Vente directe aux particuliers

Petit marché ouvert
le vendredi de 9h à 19h
et le samedi de 8h à 17h

Hanau Fruits

Rue de Riedheim
67330 Bouxwiller
entre Bouxwiller et Riedheim

www.fruits-herrmann.fr



AUBERGE • RESTAURANT

S'bastien
STULWEL

Famille REIXEL

25 rue Principale
67330 IMBSHEIM-BOUXWILLER
Tél. 03 88 70 73 85
Fax. 03 88 71 35 61



Terrasse d'été de 80 places
Ouvert tous les jours sauf lundi et mardi soir
Parking pour autocars



CAFÉ CRISTA' LION

LE RESTAURANT AU MUSÉE LALIQUE

PLAT DU JOUR ET PETITE CARTE

RUE DU HOCHBERG - 67290 WINSSEN SUR MODER
TÉLÉPHONE : 03 88 02 54 04 - WWW.LIONDOR.COM
CRISTALION2011@GMAIL.COM



Les bonnes
adresses ... **Soyez-y !**



Laurent GASSMANN • Régisseur publicitaire
14 rue du 21 novembre 67440 Singrist
03 88 71 44 39 • laurent.gassmann@gklfaire.eu
www.gklfaire.eu



le mag « Bien Manger ...
... Au Pays de Saverne »
Prochaine parution
MAG 8 • Automne 2014



L'ALSACE « Bien Manger ...
... En Alsace ... le magazine »
Tous les deux mois

Restaurant
Le Coin Gourmand

Plat du jour • Tartes Flambées
Carte de Saison • Banquets
Terrasse d'été



Famille VOLTZ

29 rue de la Gare
67330 Dossenheim / Zinsel

03 88 70 00 94

Ouvert mardi et mercredi midi
et du jeudi au dimanche, midi et soir.

restaurantlecoingourmand@gmail.com

**Les paniers
de Mariette**



Les seuls paniers



Modifiables à volonté !

Les Paniers de Mariette à la Ferme du Château de Buswiller,
vous propose des produits issus de l'agriculture biologique



Notre devise : qualité, flexibilité et proximité.

Pour vos bons petits plats, facilitez-vous les courses,
commandez par internet sur notre site

www.lespaniersdemariette.com

Nous vous proposons une large gamme : fruits et légumes de saison,
épicerie, pains, produits laitiers, viandes ... Tout est possible !



www.lespaniersdemariette.com

Copro Services,

une coproduction signée Marilyne et Philippe Pereira

« La création d'entreprise demande une implication personnelle très forte et beaucoup de travail » concèdent à l'unisson Marilyne et Philippe Pereira. Ces deux inséparables sont les créateurs de Copro Services, société de nettoyage et d'entretien d'espaces verts, Copro à Domicile pour les particuliers et d'Innovation Paysages- création et réalisation d'aménagements paysagers.

Résidant à Strasbourg, c'est l'acquisition de leur appartement à Saverne qui est le déclencheur de leur aventure. Les syndicats de copropriétés peinent à trouver des solutions pour l'entretien des communs et des espaces verts. Les Pereira se disent qu'il y a là, un vrai marché porteur.

bénéficier du soutien du conseiller en création d'entreprise et d'un réseau d'entraide. « Nous sommes les plus anciens locataires de la Pépinière que nous quitterons au printemps 2014. Nous avons besoin de plus de place pour stocker du matériel, des matériaux et créer notre show room. Et il nous faut de l'espace pour nos collaborateurs ».

Car l'entreprise emploie désormais 24 personnes (16 ETP**). Marilyne a enfin rejoint officiellement l'entreprise en 2010. S'ils continuent de travailler en étroite collaboration sur l'ensemble des activités, chacun s'est spécialisé : Marilyne développe les activités d'entretien et de nettoyage tandis que Philippe se concentre sur le développement de l'activité espaces verts.

On pense parfois qu'on devient plus libre en créant son entreprise...

Ils mesurent le chemin parcouru mais demeurent vigilants : « nous sommes encore une jeune entreprise et rien n'est gagné. On pense parfois qu'on devient plus libre en créant son entreprise, c'est tout le contraire, on doit des comptes à plus de personnes encore que lorsqu'on avait un patron ! Mais on se régale car c'est varié, et on apprend chaque jour ». Le travail reste leur dernier mot : « si on veut travailler, tout est possible. Nous recrutons sur nos métiers du nettoyage et de l'entretien - réalisation d'espaces verts ».



Philippe et Marilyne Pereira

“ je voyageais avec ma tondeuse sur le siège passager.. ”

C'est Philippe qui s'y colle dès le départ. Longtemps salarié d'une entreprise d'espaces verts, il décide en 2008 de franchir le pas et négocie son départ. Marilyne s'implique « en off », dans la partie comptable et administrative du projet mais demeure salariée pour assurer les arrières. Il faut tenir financièrement. Pendant deux ans, l'activité ne permet pas de dégager un vrai salaire pour Philippe. D'autant plus que l'activité en plein essor nécessite dès 2009 de recruter. Les premiers mois sont épiques : « je voyageais avec ma tondeuse sur le siège passager et les déchets de tonte dans le coffre de ma Ford Escort ! Nous avons toujours été soucieux de ne pas nous endetter. Les premiers bénéfices sont réinvestis pour acquérir du matériel : une Kangoo et une remorque », se souvient Philippe.

Nous sommes les plus anciens locataires de la Pépinière* que nous quitterons au printemps 2014.

Prudents, ils s'installent à la Maison des Entrepreneurs : « ça nous a permis de

* La Pépinière de Saverne

À la maison des Entrepreneurs, les créateurs d'entreprise bénéficient du soutien d'un réseau d'acteurs locaux dont Initiative Pays de Saverne.

Cette association aide gracieusement les créateurs et les repreneurs d'entreprises en leur accordant un prêt d'honneur sans intérêt et sans garantie et en les accompagnant après la création ou la reprise jusqu'à la réussite économique de leur projet.

Effet de Levier

Le prêt d'honneur ne remplace pas un prêt bancaire, il en facilite l'obtention. Au plan local, les banques s'appuient sur le travail effectué par la plateforme. Bien évidemment, si vous bénéficiez d'un prêt d'honneur, vous restez libre du choix de votre banque. Le prêt d'honneur a un effet de levier significatif : pour 1 euro de prêt d'honneur, les banques en moyenne accordent 16 euros de financement complémentaire.

** ETP

Équivalent Temps Plein



Copro Services

www.copro-services-67.fr
31 rue de la Vedette 67700
Saverne
tél. : 03 61 58 96 35
coproservices@yahoo.fr

Nougatine recherche des partenaires-annonceurs

Nougatine est un magazine de loisirs créatifs créé par des professionnels de la petite enfance, vivant dans notre région. La diffusion du magazine est nationale et internationale (Belgique, Suisse, Luxembourg...) avec 1500 abonnés papier et 1000 abonnés numérique. C'est également un e-magazine lu par plus de 400 000 internautes.... www.nla-creations.fr

contact 11 rue des Tilleuls - 67350 Grassendorf

nicole.riedinger@nla-creations.fr - tél : 03 88 07 08 91

Dans le port d'Harskirchen...

À partir du printemps 2014, le loueur de bateaux NICOLS proposera la location de bateaux sans permis sur place. Plusieurs circuits sont possibles au départ de Harskirchen : de 2 jours à 2 semaines de navigation.

contact : Port de plaisance (canal de la Sarre)
6 rue de Bissert 67260 Harskirchen

tél. : 03 88 01 25 88

port.harskirchen@orange.fr ou nicols@nicols.com



Le DIMA au lycée Jules Verne de Saverne

Le DIMA (Dispositif d'Initiation aux Métiers par l'Alternance) ouvre les portes des entreprises aux plus jeunes. Un premier contact, dès l'âge de 15 ans, qui peut conduire à la signature d'un contrat d'apprentissage.

D'une durée d'un an, le DIMA conjugue des enseignements technologiques, de la découverte des métiers et des périodes en entreprise. Le jeune conserve son statut de collégien. Il peut retourner au collège en cours d'année si son projet professionnel change.

contact : www.lycee-verne.fr - tél : 03 88 91 24 22

« Ma pratique professionnelle et moi, parlons-en ! »

Mardi 25 mars, 200 professionnels de la santé du Bas-Rhin se réunissaient au Château des Rohan de Saverne, sur le thème de *l'analyse des pratiques professionnelles pour faire évoluer son métier*. Ce colloque organisé par l'IFSI et le centre hospitalier de Saverne, permettait aux infirmiers, cadres, élèves infirmiers de 3^{ème} année et formateurs de confronter leurs besoins et leurs pratiques d'analyse sur le terrain. Pour animer cette journée, les organisateurs avaient invité Louise Lafortune, chercheur québécoise en sciences de l'éducation de l'Université du Québec.

contact : <http://www.ch-saverne.fr>
tél : 03.88.71.65.56 ou 03.88.71.66.34
ifsi@ch-saverne.fr



Chauffage à votre service depuis 1979

BALZER

une entreprise certifiée sensible à l'environnement et à vos économies

liquif	solaire	pompe à chaleur
gaz	bois	sanitaire
Electrique	SDV	Auto climatisation

14, route de Mulhausen, 67340 SCHILLERSDORF
03 88 89 52 63
www.chauffagebalzer.fr

QualiSol QualiPac QualiBois QUALIGAZ ENER'ACTEUR

mation... orientation... économie... emploi ... formation... orientation...

Giessler en selle aux Haras de Strasbourg

La société Giessler achève de « signer » la restauration de la toiture des écuries du Haras de Strasbourg, bâties en 1756. L'entreprise basée à Saverne a réalisé ce chantier durant l'année 2013 en y consacrant 3000 heures de travail. Avec 15% du CA de l'année 2013, cette restauration a permis, hormis son prestige, de maintenir un bon niveau d'activité, dans un contexte économique difficile. Claude Salmon : « c'est pour nous un chantier référence qui nous a permis de mettre en avant notre savoir faire et notre qualification « patrimoine ancien », un sujet de fierté également pour nos collaborateurs qui réalisent une restauration d'exception ».

contact : Société Giessler
http://www.giesslercouverture.com
tél : 03 88 91 16 30

Dénivelé+ une nouvelle offre de proximité

Spécialiste en sports de montagne, Dénivelé+ à Saverne vous propose tous l'équipement nécessaire pour la pratique du trail-running, la randonnée, l'alpinisme et l'escalade. Un véritable coin de montagne au cœur de Saverne qui se veut également un lieu d'échange et de partage d'expériences.

contact : www.deniveleplus.fr
2A quai du canal, 67700 Saverne
tél: 03 69 35 27 28
deniveleplus@sfr.fr



Rejoignez le Club de l'économie !

En 2013, le Club de l'économie a eu une activité chargée au travers de plusieurs débats/conférences et visites d'entreprise. Association privée fondée en 1993 par des chefs d'entreprises, il compte une quarantaine de membres, principalement issus du secteur privé, vivant ou travaillant dans la grande région de Saverne.

contact : www.club-economie-region-saverne.fr

Les trophées des maîtres d'apprentissage et tuteurs

Ces trophées – un chèque de 500 euros – sont remis par la Région Alsace, chaque année, à 20 maîtres d'apprentissage et tuteurs « méritants ».

En 2014, ils ne concerneront que des candidats du secteur sanitaire et social.

Pour candidater, il suffit de télécharger un dossier sur : **www.region-alsace.eu/saso** ou d'en faire la demande par mail à : **fss@region-alsace.eu**

Les résultats seront connus mi-septembre et les prix remis courant l'automne 2014.

Ramonage FISCHER Sàrl

- Ramonage de cheminée
- Tubage de cheminée
- Vente et pose de poêles à bois et poêles granulés

Maître Ramoneur

03 88 70 76 74
67330 BOUXWILLER

www.ramonage-fischer.fr

Le

mécénat...

« connaît pas la crise »



gauche à droite : Raymond Kern, Marc Vian, Francine Klein

Contrairement aux idées reçues, nul besoin d'être une grande entreprise pour mettre en place des actions de mécénat. En France, 32% des TPE-PME sont mécènes contre 27% des moyennes et grandes entreprises. Les PME représentent 93% des mécènes.

La crise n'a pas été un frein à l'engagement des entreprises, au contraire elle a attisé la générosité ; de 2010 à 2012, le nombre des entreprises mécènes a augmenté de 15%. Avec un effet notable : le recentrage sur le social.

Le mécénat, c'est : un engagement libre de l'entreprise au service de causes d'intérêt général, sous forme d'un don financier, de produits, de technologies ou d'un apport de compétences*. Il se distingue du sponsoring (ou paraïnage) en ce que l'entreprise mécène ne demande pas de contrepartie directe à son action (une contrepartie symbolique, ou de faible proportion par rapport au don est cependant tolérée par l'administration fiscale).

Les dons permettent une réduction d'impôts égale à 60% de leur montant dans la limite de 0.5% du CA. Un report sur 5 ans est possible. (alors que les dépenses de sponsoring sont déductibles du résultat de l'entreprise au titre des charges d'exploitation). Ils ne sont pas soumis à la TVA.

Le bénéficiaire du mécénat doit remettre un reçu de don aux œuvres pour que l'entreprise mécène bénéficie de la réduction d'impôt. Les organismes éligibles, qui peuvent émettre des reçus de dons sont ceux qui exercent une activité en France et sont d'intérêt général.

Beaucoup d'actions de mécénat voient le jour spontanément avant de s'inscrire dans une politique pérenne.

***Le mécénat de compétences** : l'entreprise propose dans un cadre précis un transfert gratuit de compétences en faveur d'un projet d'intérêt général, en mettant à disposition des salariés volontaires, pendant leur temps de travail. Ex : une entreprise du bâtiment prend en charge la restauration d'un monument historique. L'entreprise mécène met des salariés à disposition du bénéficiaire qui s'en voit transférer la direction et le contrôle. Le don est évalué à son prix de revient (rémunération + charges sociales afférentes).

En Alsace, 70% du soutien aux entreprises est attribué aux associations. La solidarité arrive en tête des domaines d'intervention (50%) choisis. Puis vient le sport (37.3%) et enfin la culture (26.5%).

Les actions de mécénat se déroulent en forte majorité sur le terrain local (62,7%), et régional (31,3%).

Le mécénat financier reste la manière la plus répandue de soutenir les actions (68,7% des actions). 28% des entreprises consacrent entre 1000 et 2000 EUR à leurs actions. Seules 15% investissent plus de 20 000 EUR.

Source : Entreprises & Mécénat - l'Alsace, terre de mécénat - janv-fév 2009 N°122

Entraide emploi et le groupe Sanef deviennent partenaires pour l'insertion professionnelle

Le 20 février, Marc Vian, directeur du réseau Est de Sanef a remis officiellement un chèque de 7 900 euros à Francine Klein, présidente de l'association Entraide Emploi, pour lui permettre d'acheter une débroussailleuse autoportée.

Le soutien du **groupe Sanef** ne s'arrête cependant pas à cette action et les deux organismes réfléchissent déjà à leurs prochains projets, comme le don de matériel Sanef réformé.

Raymond Kern, directeur d'Entraide Emploi : « Nous avons besoin de moyens pour satisfaire les demandes du marché. Il nous faut du matériel de qualité pour former et tirer les salariés vers le haut ».

Marc Vian, directeur du réseau Est Sanef : « Soutenir Entraide Emploi s'inscrit dans notre stratégie de mécénat : des actions dans le domaine de la réinsertion professionnelle, le long du réseau traversé par Sanef ».

Francine Klein, présidente d'Entraide Emploi : « C'est une première encourageante. Nous souhaitons développer le recours au mécénat pour restaurer la maison Christmann - notre siège ».



www.admical.org
carrefour du Mécénat d'entreprise : définitions, conditions pour s'engager dans le mécénat. Guides pratiques téléchargeables.

Entreprise à la une **Beiser**

E-business à la campagne

Beiser, un nom qui fait référence dans le monde agricole car cette petite entreprise nichée, au creux d'un vallon, à la sortie de Bouxwiller, est devenue l'«Amazon» des agriculteurs européens.

Une épopée paysanne

L'entreprise est fondée en 1976 et est dirigée depuis ses débuts par Bernard et Annie Coignel. Retraités et associés avec leurs deux filles, ils sont toujours les patrons très actifs de l'entreprise « Notre force, c'est que ma femme et moi, nous sommes des paysans. Les vacances, on ne connaît pas. Mon père était éleveur et j'ai débuté ma vie professionnelle comme vendeur de bestiaux. Dans ce monde là, on gardait et on recyclait tout ».

Bernard Coignel a le sens du commerce et développe la vente de tôles.

Il est le premier à proposer, sur simple appel, la livraison dans la cour de l'agriculteur. « C'était un temps où la parole suffisait, on ne demandait pas d'acompte, on livrait et le client payait. On avait intérêt à être bon parce que si ce n'était pas le bon produit on repartait avec les frais à notre charge ». Bernard Coignel profite de la crise de la sidérurgie des années 85-90 pour acheter des km de tuyaux métalliques et les transformer en les coupant en deux, en auges. Il rebondit sur la fermeture de la raffinerie de Drusenheim pour recycler les citernes qui stockeront les engrais devenus liquides.

Progressivement, l'offre de produits s'étoffe, toujours pour les agriculteurs (80% des clients), surtout les éleveurs. À côté des "best-seller" que sont la tôle et la citerne, viennent s'ajouter plusieurs centaines de produits notamment du matériel de transport, d'élevage et de l'outillage. Fort de sa connaissance du secteur, Beiser qui est un professionnel du négoce développe de nouveaux produits, les fait fabriquer.

Mais le cœur de l'entreprise Beiser reste la vente. Et la vente c'est Bernard Coignel.

Ce dirigeant visionnaire imagine le catalogue Beiser qui est aujourd'hui édité en 400 000 exemplaires et en plusieurs langues. Il développe la télévente, qui emploie une dizaine de collaborateurs, et est prête à en accueillir le double. Dans les années 2000, Il perçoit très rapidement le potentiel de l'internet. Désormais, les agriculteurs, qui ne connaissent pas les week-ends, pourront réaliser leurs achats, dans leur exploitation, 7 jours sur 7, 24h/24h. Cette technologie permet à Bernard Coignel d'exploiter au maximum l'image de professionnels utilisant ses produits « en live » car « le paysan, pour avoir confiance, il a besoin de voir. Et quand il voit qu'un autre a pris de l'avance, il veut le rattraper ». Pour faciliter la vente, il propose des solutions de financement sur-mesure qui sont

plébiscitées par les clients. Aujourd'hui, c'est 70% de la marchandise qui est vendue à crédit.

Quelle vie imagine-t-il, à 69 ans, après Beiser ?

« Oui, il me faut envisager la suite de l'entreprise, trouver un repreneur qui poursuivra les investissements et maintiendra l'emploi. Mes filles, Catherine et Sylvie, ne souhaitent pas poursuivre. Le jour où je vendrai, je ne viendrai plus ici ». Car l'homme est entier. Cette société, il en est le fondateur-dirigeant, il en est aussi l'épicentre. Quand il s'en défend, ses proches, affectueusement, l'encouragent à l'admettre.

Des loisirs, des passions hormis l'entreprise ?

« Il ne sait rien faire d'autre ! », confie amusée et complice Annie, son épouse et associée de toujours. Lui, concède aimer les voyages, les bonnes tables et sa voiture. Il résume : « Ce que j'aime, ce sont les gens, la vie ! » L'homme qui nous avoue

Bernard Coignel « À 69 ans, Beiser c'est ma vie, quand je viens ici, je suis heureux ».

n'avoir aucun diplôme donne le sentiment d'avoir réussi à faire de sa vie ce qu'il voulait. Ce fils de paysan, qui vit toujours sur la terre de ses aïeux, qui cultive la liberté d'entreprendre et de découvrir d'autres pays regrette seulement de n'avoir pas appris l'anglais « quand je vais en voyage, je suis obligé de prendre un interprète, ça me frustre ! »



www.beiser-se.com

Effectif

Plus de 70 salariés.

Chiffre d'affaires

1976 : 305 000 euros

2007 : 22,0 millions d'euros

2011 : 19 millions d'euros

Produits

6 000 références dans 9 familles de produits.

Clientèle

• 150.000 clients

• 400 clients livrés par semaine sur la France et l'Europe

• 20.000 livraisons directes par an

• 400.000 catalogues expédiés en 2012

L'artiste, troubadour de l'économie ?

À première vue, art et économie font mauvais ménage

Le romantisme a consacré la conception de l'artiste maudit, insoumis, indépendant et imperméable à toute contingence extérieure. Un art qui s'occuperait de rentabilité ou de commercialisation est un art qui perdrait de vue son objectif premier, à savoir produire des œuvres. Cette vision a été renforcée dans notre société par la mise en place d'une économie culturelle subventionnée par l'Etat.

Mais le champs artistique n'échappe jamais complètement à l'économie

Les artistes peuvent être considérés comme des producteurs au même titre que de nombreux autres acteurs économiques. On peut légitimement parler de « production de biens ou de services » à propos des activités artistiques et plus généralement culturelles (représentation théâtrale, spectacle musical, galerie d'art...), tout comme l'on parle de production d'automobiles, puisque, dans les deux cas, on consacre des moyens à la réalisation d'un « produit » destiné à répondre à un besoin.

D'ailleurs, les activités culturelles sont soigneusement comptabilisées dans les comptes nationaux et dans le calcul du produit intérieur brut. L'art, la culture sont aujourd'hui investis comme un véritable capital tant ils sont des facteurs d'attractivité puissants pour un territoire. Ainsi le Pays de

Saverne, Plaine et Plateau défend la valorisation des artistes locaux dans sa stratégie de développement du tourisme.

Les travailleurs du secteur artistique doivent trouver eux-mêmes les clients, ce qui les rapproche des entrepreneurs

L'entrepreneuriat artistique est beaucoup moins spécifique qu'on ne le suppose souvent. Bon nombre de problèmes auxquels l'artiste est confronté sont les mêmes que ceux de tout autre entrepreneur. La créativité, le désir et la nécessité d'innover ainsi que la faculté de repousser les limites forment des conditions tout aussi importantes et nécessaires au succès d'une entreprise en dehors du secteur des arts.



Pour aller plus loin

La Maison des Entrepreneurs de Saverne accueille les porteurs de projets artistiques, en partenariat avec la coopérative d'activité et d'emploi Artenreel.

www.lamaisondesentrepreneurs.fr

www.artenreel.com



Les Originales artistiques

Du mardi 24 juin au dimanche 6 juillet 2014, Les Originales artistiques à Saverne investiront des lieux originaux, à ne surtout pas détruire : commerces ou locaux professionnels vacants, lieux privés, propriétés de la Ville chargés d'histoire. Le public sera ainsi amené à travers une quinzaine de sites, dont six d'expositions (une bonne cinquantaine de plasticiens) et dix de spectacles et d'animations diverses (théâtre, danse, musique, performances, etc.).

Cette manifestation estivale répond en outre à une demande d'animation touristique au centre-ville et sa proche périphérie. En donnant une nouvelle vie à ces endroits originaux, devenus presque invisibles aux yeux des habitués, les organisateurs conjuguent culture et développement économique à travers une valorisation de sites.



Les Originales artistiques à Saverne

<http://www.insolites-art-saverne.fr/>

www.facebook.com/Les-Originales-artistiques-à-Saverne-Les-Insolites

vivre de et pour son art

Hélène Fuhs



Hélène Fuhs,
l'Escapade

Hélène Fuhs, nous accueille dans son bel atelier d'artiste lumineux, en plein centre ville de Saverne. Situé dans la cour de l'ancienne prison de la ville, « l'Escapade » nous donne, en un clin d'oeil espiègle de sa propriétaire, le ton : la liberté !

“ les cours m'ont permis d'être libre dans mon travail d'artiste-peintre...”

À la question sur sa profession, Hélène n'hésite pas une seconde « je suis artiste-peintre ! » L'enseignement - des cours et des stages - dans son atelier garantit un revenu fixe et constant, lui permettant de vivre de et pour son art. « Les cours m'ont permis d'être libre dans ma création artistique, je n'ai pas besoin de peindre sur commande ! ». **Ce qui a d'abord été vécu comme une contrainte économique** est avec le temps devenu aussi une recherche : « La vie de peintre, c'est une vie de solitude. Avec les cours, je rencontre beaucoup de personnes. L'atelier pour moi c'est un lieu de brassage culturel. Enseigner à l'autre, ça m'oblige à aller plus loin dans la démarche artistique, de me confronter à d'autres références ».

Au départ, pas de business plan, l'atelier est né en 2009 dans la spontanéité. Il lui fallait trouver un lieu où travailler et accueillir du public, pour vivre de son art. C'est au fil de l'eau, qu'elle a décodé les attentes de ses futurs élèves. « Ce sont des amateurs, ils veulent se faire plaisir, c'est l'entrée. Moi je peux les amener à aller plus loin s'ils le souhaitent, dans l'art contemporain ». J'ai mis en place des techniques abordables pour que les élèves puissent rapidement réaliser une œuvre et se faire plaisir ». Le public de l'atelier est diversifié : du débutant au concourant au CAPES d'arts plastiques. Ses élèves viennent de Saverne, Strasbourg, Metz ou Nancy... Sur l'année, elle forme environ 30 élèves via les cours (4 cours de 3 heures en journée et/ou soirée) et 130 personnes, via une quinzaine de stages thématiques variés.

Singularité du « business » dans l'art, les liens émotionnels sont forts

Propriétaire de l'atelier, elle doit maintenir un revenu régulier afin de faire face à ses charges et donc promouvoir son activité : site internet, plaquettes, cartes de visite, autant d'outils qu'elle a dû développer. Sur ces activités chronophages, elle s'entoure, délègue. Car Hélène ne perd jamais son objectif : peindre... et exposer : elle participe à une douzaine d'expos par an dans toute la France. Elle travaille au développement de sa présence en galerie « les galeristes font un travail remarquable de promotion du travail de l'artiste. Ils en tirent un cachet substantiel, environ 50% du montant de l'œuvre. Vu le boulot, énorme, je trouve que c'est mérité ». Singularité du « business » dans l'art, les liens émotionnels sont forts : « Je choisis un lieu ou une galerie parce qu'il me touche mais aussi parce que je partage une émotion avec son propriétaire. J'aime les lieux atypiques comme ce manoir au milieu de la forêt à Oberhaslach. J'adore les fêtes populaires autour de l'art comme les **Originales de Saverne**, j'y exposerai mon travail dans son atelier ».

Aujourd'hui, Hélène parvient à vivre de son art, sans tabou vis-à-vis des contingences économiques, sans concession non plus à son art et sa passion.



Atelier l'Escapade
25 rue du Cygne
(entrée 10 rue Neuve)
à Saverne

Tél. 06 32 71 81 24
www.helenefuhs.weonea.com

Consommer local, c'est possible !

Hanau Fruits, situé à Bouxwiller, est un point de vente de produits locaux géré par la ferme Herrmann qui produit des fruits, des légumes et des céréales, dont une bonne partie en « bio ». Le magasin propose des produits de la ferme familiale (fruits et légumes de saison) mais aussi un ensemble de produits provenant d'autres exploitations locales. (Charcuterie, produits laitiers, miel, épicerie, jus de fruits, petite épicerie).

C'est dans une ancienne coopérative de pommes que s'est implanté ce magasin de vente directe. Grand sourire et dynamisme caractérisent bien Madeleine Matter, qui travaille comme vendeuse au point de vente depuis maintenant près de 10 ans. « J'adore mon travail, surtout le contact avec les clients. Ce n'est que 2 jours dans la semaine mais c'est des gros horaires. Ici, il y a une majorité de personnes âgées qui vient. Elles apprécient de pouvoir trouver des produits du terroir. On a aussi de plus en plus de jeunes. Mais, ils ne viennent pas pour la même chose. Eux, ils se rendent au magasin pour les produits bio. Ce sont majoritairement des gens du coin qui viennent, mais certains n'hésitent pas à faire de la route pour profiter de la qualité de nos produits ».

permet aux consommateurs d'avoir des produits de meilleure qualité à un prix plus abordable. Le but était aussi d'être au plus proche des clients, parler avec eux de nos produits mais aussi juste avoir une conversation. Il faut recréer du lien entre le producteur et le consommateur. Pour nous producteurs, c'est aussi une solution pour avoir une marge plus importante car on évite des intermédiaires (grossistes, supermarchés...).

“ Il faut recréer du lien entre le producteur et le consommateur

Liesel Herrmann, productrice à la ferme familiale, aide Madeleine à installer les produits pour qu'ils soient bien présentés aux consommateurs les jours d'ouverture. Liesel explique pourquoi la ferme Herrmann a décidé d'ouvrir un point de vente directe « C'était une opportunité, on a racheté un verger pour y planter des cerisiers, et il y avait cette ancienne coopérative vendue avec. On a décidé de garder l'esprit du lieu, en y créant un point de vente. On voulait proposer un magasin avec des produits locaux car il y a 10 ans, il y en avait très peu sur le territoire de Bouxwiller. Plusieurs raisons nous ont poussé à nous engager dans de la vente directe. Ça

Hanau fruits, ouvert le vendredi et le samedi, attire près de 400 clients par semaine. Madame Jung, habitante de Weinbourg, est une cliente fidèle « Je viens ici depuis que ça a ouvert, soit près de 10 ans. J'aime venir ici car je peux trouver de l'alimentation locale ; les producteurs sont des gens de la région. J'ai donc plus confiance sur la marchandise. C'est aussi un moyen pour moi de dynamiser l'économie et l'emploi local. Les produits sont également meilleurs qu'au supermarché ». Pour madame Jung : « les autres gens devraient davantage faire attention à la nourriture qu'ils consomment ».



Madeleine, la souriante vendeuse de Hanau Fruits



Hanau Fruit

Sortie de Bouxwiller direction Imbsheim (D6)
Ouvert le vendredi et samedi de 9h à 18h
<http://www.fruits-herrmann.fr/>

C'est parce qu'ils sont en plein de cœur de l'enjeu du développement durable que les circuits courts ont un bel avenir devant eux !

L'ensemble des démarches de vente directe de produit agricoles au niveau local est appelé « vente en circuits courts ». Les circuits courts englobent : les marchés de producteurs, la vente directe de produits locaux (vente à la ferme), les points de vente collectif, les AMAP... **Les circuits courts se définissent comme étant un système de distribution avec un intermédiaire maximum entre le producteur et le consommateur, ces derniers ne doivent pas être séparés par plus de 100km.**

Les initiatives de circuits courts sont nombreuses sur le territoire comme nous le montre la **carte des producteurs locaux** (cf : article). Ils sont intéressants pour le Pays, ils recréent du lien social sur notre territoire à chaleur ajoutée, dynamisent l'économie locale et diminuent notre empreinte carbone. C'est parce qu'ils sont en plein de cœur de l'enjeu du développement durable que les circuits courts ont un bel avenir devant eux !

La Carte de nos producteurs locaux

Une carte des différents producteurs locaux est accessible depuis le site internet : www.producteurslocaux.paysdesaverne.fr. Cette carte vous permettra de découvrir les différents producteurs locaux, leurs productions, leurs systèmes de distribution et leurs coordonnées. Alors, n'hésitez plus, connectez-vous pour manger local !

le marché de la Wacht-Marmoutier

Cerises d'Alsace



Il y a forcément un marché local près de chez-vous !

Territoire	Ville	Horaires	Lieu	Informations Complémentaires
Sarre-Union	Sarre-Union	les 2 ^{ème} et 4 ^{èmes} mercredis du mois, le matin	place de la République	Marché bi-mensuel
		le 3 ^{ème} vendredi du mois de 16h à 20h	place de la République	Marché des saveurs
Alsace Bossue	Orulingen	samedi matin	à la halle au marché de 8h à 12h	Marché hebdomadaire
	Orulingen	2 ^{ème} samedi du mois 8h à 12h	halle au marché et rue Général Leclerc	
	Diemeringen	1 ^{er} mercredi du mois sauf en Novembre	dans la Grand-Rue et le Quai de l'Éclair	Producteurs locaux
Hannau	Ingweiler	tous les samedis matin de 8h à 12h	place du Marché, derrière l'église protestante	
	Plattenecken	Tous les jeudis de 16h à 20h	Place du marché	Producteurs locaux
Saverne	Saverne	les jeudis de 8 h à 12 h 30	place du Gal de Gaulle	
		d'avril à octobre, les mardis de 16 h à 19 h	place de la Gare	Marché des producteurs locaux
		samedi matin de 7h30 à 12h30	place du Gal de Gaulle	Très Petit marché
		mardi matin	place du Gal de Gaulle	1 seul producteur
	Ottersheim	les vendredis de 16 h à 20 h	rue des Jardins	
Marmoutier	Salenthal	les mercredis de 8h à 12h	salle des Héros Rue de Siegrist	
	Thal Marmoutier	les mardis de 16 h à 19 h 30	parking de la salle Jeanne d'Arc	
	Marmoutier	les samedis de 8 h 30 à 12 h 30	rue du général Leclerc	Marché de la Wacht - produits locaux
Hochfelden	Hochfelden	le mardi matin de 8h à 12h	place Koenig (place du Marché)	Une dizaine d'exposants



À bicyclette

Le tourisme à vélo a été retenu parmi les pistes privilégiées de développement du tourisme sur notre territoire et ce n'est pas un hasard ! En effet, l'Alsace - et ses 2 500 km d'itinéraires cyclables - est la première région cyclable de France, la seule à être traversée par 3 EuroVéloRoutes (grands itinéraires cyclables européens).

Localement, nous ne sommes pas en reste, notamment avec

l'EuroVéloRoute n°5 (EV5) qui longe le canal de la Marne au Rhin entre

Hochfelden et Saverne et le canal des houillères de la Sarre entre Altwiller et Herbitzheim.

Création de boucles cyclables

L'enjeu pour l'économie touristique locale est de capter une partie des flux sur l'EV5 pour inciter les touristes à découvrir les richesses du territoire. 5 boucles locales au départ de l'EV5 ont ainsi été imaginées par les offices de tourisme et l'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin (ADT67) :

- Paysages et produits du terroir d'Alsace Bossue, 28km au départ du port de Harskirchen
- Grès et Réserve de biosphère des Vosges du Nord, 41km au départ de Dettwiller
- Patrimoines judéo-alsaciens, 43km au départ de Hochfelden
- Bières et houblonnières, 25km au départ de Hochfelden
- Circuit des Rohan, châteaux et abbayes, 40km au départ de Saverne

Les tracés précis de ces boucles peuvent être téléchargés sur <http://velo.paysdesaverne.fr> avec possibilité d'importer les traces GPS.



22 juin à Saverne : Fête du vélo !

Le dimanche 22 juin, le Conseil Général du Bas-Rhin organise dans le parc du Château des Rohan à Saverne, la fête du vélo.

Vous y trouverez un village vélo avec de nombreux jeux, animations et la possibilité d'une petite restauration sur place. Deux parcours sont proposés aux participants, un circuit de 10km environ et un circuit de 25km qui pourra se faire sous la forme d'une balade gourmande.

L'assistance électrique en renfort

Notre territoire est vallonné. Pour que ces boucles cyclables ne soient pas réservées aux sportifs confirmés, un réseau de stations de location de vélos à assistance électrique (VAE) et de points d'échange de batteries maille le territoire. Asservie au pédalage, l'assistance électrique permet d'atteindre une vitesse de 25km/h. Le VAE rend la pratique du vélo accessible à tous et offre la possibilité aux locaux et touristes, de découvrir ou redécouvrir la région sans effort. Alors, prêts pour une balade ?

Prêts pour une balade ?

Louez pour ½ journée ou une journée votre vélo dans l'une de nos 5 stations de location : Office de tourisme du pays de Marmoutier, Office de tourisme de la région de Saverne, Cycles Ohl à Saverne, Office de tourisme de l'Alsace Bossue à Lorentzen, port de plaisance de Harskirchen.



Movelo Alsace

<http://moveloalsace.files.wordpress.com>

Boucle locales vélo

www.velo.paysdesaverne.fr



En savoir plus

le site de référence pour le
tourisme à vélo en Alsace
www.alsaceavelo.fr

Des Ray-Ban à votre vue,
à ce prix-là, c'est éblouissant.



à côté
du cinéma Cubic

133 Grand'Rue
67700 SAVERNE

03 88 03 41 80

com.sa@mf-alsace.com

Du mardi au vendredi
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h30
le samedi de 10h à 12h
et de 13h30 à 16h30



LES OPTICIENS MUTUALISTES
VOTRE VUE. NOTRE PRIORITÉ.



www.mf-alsace.com



Organisme régi par le Code de la Mutualité - SIREN 436 111 136 - 01/01/2014 - Ce dispositif mutualiste est un produit de santé réglementé qui porte au titre de cette réglementation le marquage CE. Photos non contractuelles. *voir conditions en magasin.

JOST
38 route Ecospace
MOLSHEIM
Tél. 03 88 38 32 99

LOISIRS

PLAISIR

TRAVAIL

NOUVEAUTÉ 2014 SCRAMBLER XP 1000
VENEZ LE DÉCOUVRIR EN MAGASIN

abrapa
mission : rendre la vie meilleure

**LES PROFESSIONNELS DE
L'AIDE ET DES SERVICES
A LA PERSONNE A
VOS CÔTÉS**

Aide à la Personne
Entretien du Logement
Portage de Repas
Téléassistance Bip Tranquille
Transport Accompagné

DEPUIS PLUS DE 50 ANS
ASSOCIATION D'ÉDUCATEURS ET DE SERVICES À LA PERSONNE

41 rue Saint-Nicolas - 67700 SAVERNE - 03 88 91 68 97

Le spécialiste lumières led!
C.S.G Environnement



Éclairage
intérieur & extérieur
Ampoules, Spots
Bandes, Projecteurs ...

**Réduisez jusqu'à 15x
vos coûts de consommation!**
Professionnels et Particuliers

Salle Expo : 171 Grand'Rue
67330 Dossenheim-sur-Zinsel



Tél.: 06 22 17 37 97
www.led-lumières.fr

**ELECTRICITE
RUNTZ**

Cédric RAEHM
06 79 47 06 81

Vincent HOFF
07 78 87 48 52

- Electricité Générale
- Neuf • rénovation
- Mise aux normes
- Chauffage Électrique



18 rue du Général Leclerc • 67440 MARMOUTIER
03 88 70 65 97 • roland.runtz@sfr.fr

